



# DÉMÉNAGEUR(euse) CONDUCTEUR(trice)



*Je conduis ma vie en déménageant les gens dans des villes différentes. Ça bouge et j'aime cela.*

Mathias A.



## Le métier

Le déménageur conducteur/déménageuse conductrice conduit à la fois le véhicule mais aussi effectue des opérations de déménagement comme l'emballage des objets fragiles, le démontage et le remontage de meubles. Il/elle est parfois amené(e) à soulever des objets lourds, encombrants ou précieux manuellement et/ou à l'aide de matériels adaptés. Il/elle s'occupe aussi des formalités administratives liées au déménagement.

## L'environnement de travail

Dans le respect des règles de sécurité, il/elle utilise des équipements spécifiques de déménagement comme le monte-meubles, « les valises-vaisselle », les emballages sous couverture, etc. Ce métier nécessite des déplacements de plusieurs jours sur toute la France aussi bien en fin de semaine que de jour ou de nuit. L'activité implique d'être en relation permanente avec les clients (particuliers, entreprises, administrations...).

## Qualités

- Ce métier, s'exerçant en dehors de l'entreprise, nécessite :
- le sens du contact et des responsabilités
  - la prise d'initiatives en fonction des différentes situations qui se présentent
  - une bonne condition physique car il peut amener à soulever des charges.

## Evolutions possibles

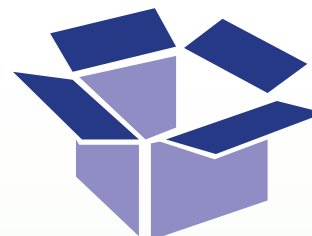
- Chef d'équipe
- Contremaître
- Conseiller/chef de service en déménagement
- Technicien de dépôt garde-meubles ou en logistique d'entrepôt

## COMMENT Y ACCÉDER

Pour accéder à cet emploi, le candidat doit être titulaire d'un permis poids lourd (C) ou super lourd (CE) et d'une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO).

Il existe aussi des diplômes spécifiques :

- **CAP Déménageur(euse)** sur Véhicule Utilitaire Léger  
> Page 34
- **CAP conducteur(trice) routier(ière)** marchandises avec modules supplémentaires en déménagement (1 ou 2 ans)  
> Pages 32 et 33
- **Conducteur(trice) certifié(e) en déménagement** sur véhicule porteur Niveau V / CAP



PLUS DE 5 400 CONDUCTEURS SONT EMPLOYÉS DANS LES ENTREPRISES DU DÉMÉNAGEMENT.